



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB, KABVD - 13.03.2020

Numéro de publication: KK02-0000010539

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Publication de faillite/appeal aux créanciers CVA CONSTRUCTION VERRE ET ALUMINIUM SA

Débiteurs:

CVA CONSTRUCTION VERRE ET ALUMINIUM SA

CHE-107.401.286

Avenue des Alpes 17

1450 Ste-Croix

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 10.12.2019

Toutes constructions et pose de structures aluminium et verre, plus particulièrement dans le domaine du bâtiment.

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 14.04.2020

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Remarques:

But :